



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU FEUTRE - FELLETIN PARTICIPATION À L'EXPOSITION-CONCOURS « FEUTRE & MATIÈRE EN RÉSONNANCE »

### Règlement

Dans le but de favoriser la création en feutre et de faire découvrir au plus grand nombre les multiples possibilités créatives du feutre de laine, Felletin Patrimoine Environnement organise une exposition-concours dans le cadre des 5<sup>èmes</sup> Journées Européennes du Feutre.

### Article 1 – Conditions de participation, technique et thème

Le concours est ouvert à toute personne artiste **feutrier, artisan d'art, créateur** textile, designer utilisant le feutre de laine dans ses créations artistiques et qui :

Soit constitue un binôme avec une personne spécialisée dans une autre matière

Soit possède les formations ou compétences requises pour élaborer les deux matières.

Cela peut donc être une création à deux ou quatre mains.

Chaque participant solo ou en binôme présentera 1 pièce.

Le thème de ce concours a pour but **d'ouvrir un dialogue entre le feutre et une autre matière par l'élaboration d'une pièce unique découlant d'une réflexion commune de création et d'assemblage des matières.**

Cela sous-entend que les participants ne peuvent pas prendre une pièce déjà façonnée pour y ajouter la leur.

La mixité des matériaux peut prendre plusieurs aspects; le ou la feutrier/ère peut rester dans le champ du textile (**tissage, tapisserie...**) mais peut aussi chercher à "décloisonner" avec la mise en œuvre de **céramique, bois, cuir, métal, pierre, plastique, silicone ...**

Les matériaux choisis peuvent être **d'origine naturelle** ou synthétique, fabriqués à échelle industrielle ou artisanale.

**Les œuvres, présentées au concours, seront sélectionnées en fonction** de leurs qualités esthétiques, techniques, créatives et innovantes.

Les dimensions du projet sont laissées libres et à **l'appréciation des participants.**

Les **œuvres en volume doivent pouvoir tenir d'elles-mêmes** ou être fixées sur un socle pour en faciliter la présentation à l'intérieur du lieu d'exposition.

Il est bien entendu que la pièce **devra être dotée d'un système d'accrochage** si besoin est.

**Le thème se veut multiforme ; il peut s'agir aussi bien de vêtements que de sculptures, d'éléments de décoration ou d'aménagements intérieurs ou extérieurs, d'accessoires que d'œuvres murales...**

### Article 2 – Inscription

Les participants devront faire parvenir leur dossier de candidature avant le mercredi 15 mars 2017.

Les dossiers doivent comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Une **fiche d'inscription dûment remplie et signée** pour chaque participants ou membre de binôme.
- Deux **photos numériques de l'œuvre, au format JPEG, 1500 pixels minimum, 300 DPI de résolution, représentant une vue d'ensemble et un détail.** Les photos seront envoyées uniquement par mail à l'adresse suivante : [felletinpatrimoine@gmail.com](mailto:felletinpatrimoine@gmail.com)

en précisant votre nom, prénom, titre de l'œuvre, les dimensions et le prix de l'œuvre le cas échéant.

- Un CV sur **son parcours ainsi qu'un** texte de présentation pour chaque participants ou membre de binôme.

- Une **note d'intention décrivant l'élaboration du projet, l'intention du ou des artistes, le choix du binôme et des matières, les caractéristiques de la pièce proposée.**

Nous attirons votre attention sur le soin à apporter à ces éléments qui serviront à la rédaction de la notice **de présentation de l'œuvre**

### Article 3 – Présélection des œuvres

La sélection des œuvres retenues pour l'exposition sera effectuée sur photo et note d'intention.

Elle sera réalisée par un jury. (Liste en cours)

Les artistes sélectionnés seront informés de leur sélection par mail à partir du lundi 27 mars 2017.

Les œuvres devront être acheminées vers le lieu d'exposition avant le mardi 18 avril 2017.

### Article 4 – Composition du jury

L'organisation se réserve le droit de modifier la composition du jury sans préavis.

La composition nominative peut être adressée à chacun des participants sur demande (Liste en cours).

Les décisions du jury sont sans appel et n'ont pas à être justifiées.

### Article 5 – Prix

Le concours sera doté de 2 prix :

Le prix du jury :

Le jury se réunira durant la semaine d'exposition.

L'œuvre retenue sera récompensée d'un chèque d'une valeur minimum de 500 €.

En cas de victoire en binôme, ce prix est à partager de manière équitable entre les deux participants

Le prix du public :

Le public sera invité à voter pour sa création préférée.

L'urne sera dépouillée le dimanche 30 avril à partir de 16h.

Le gagnant sera invité gracieusement à participer aux 18<sup>èmes</sup> Journées Nationales de la Laine (dernier week-end d'octobre).

Prix pour un participant seul : Mise à disposition d'un stand de 4 mètres sur le Salon des Créateurs, un focus rédactionnel dans le Journal du Salon édité à l'occasion de la manifestation, l'hébergement pour 2 nuits, 2 déjeuners sur le salon des Créateurs.

*[Ce prix nominatif ne pourra prétendre à aucun échange de quelque nature qu'il soit].*

Prix pour un binôme : Etant donné que les binômes représentent deux corps de métiers et qu'il s'agit d'une manifestation sur la laine, nous encourageons vivement une nouvelle collaboration dans le cadre de cette seconde manifestation. C'est pourquoi nous mettons à disposition un stand commun de 4 mètres linéaires ou une surface d'exposition sur le Salon des Créateurs, un focus rédactionnel dans le Journal du Salon édité à l'occasion de la manifestation, l'hébergement pour 2 nuits, 2 déjeuners sur le salon des Créateurs.

*[Ce prix nominatif ne pourra prétendre à aucun échange de quelque nature qu'il soit].*

## Article 6 – Lieu de l'exposition

L'exposition se tiendra à Felletin du lundi 24 avril au dimanche 30 avril 2017 dans une église du 15<sup>ème</sup> siècle, en plein cœur de la ville. Ce lieu d'exception, de par ses dimensions, se prête parfaitement à ce genre de manifestation : nef et chœur proposant de beaux volumes et chapelles latérales.

L'exposition est ouverte au grand public et est en entrée libre.

## Article 7 – Assurance

Felletin Patrimoine Environnement décline toute responsabilité en cas de vol, perte, avarie, détérioration ou autre. Les exposants, peuvent s'ils le souhaitent, contracter à leur frais, une assurance pour leur œuvre.

Un accueil physique est assuré durant l'ouverture au public. Des agents d'accueil assurent les recommandations d'usage en termes de sécurité et de protection des œuvres. En dehors des heures d'ouverture au public, l'église dispose d'une alarme.

## Article 8 – Vente des œuvres

Si l'artiste le souhaite, la pièce peut être proposée à la vente pendant la durée de l'exposition.

Le prix de l'œuvre sera alors précisé sur le fiche d'inscription.

Felletin Patrimoine Environnement prélèvera une commission de 30 % sur la vente.

Le règlement de l'œuvre se fera sur facture.

Les œuvres vendues ne pourront en aucun être remises avant la fin de l'exposition.

## Article 9 – Frais d'envoi et de retour des œuvres

Dès lors que votre candidature à l'exposition vous aura été confirmée par mail ou courrier, vous aurez jusqu'au mardi 18 avril 2017 pour envoyer votre œuvre à l'adresse suivante :

5<sup>èmes</sup> Journées Européennes du Feutre  
Felletin Patrimoine Environnement  
Place Quinault  
23500 FELLETIN

Les frais d'envoi et de retour des œuvres sont à la charge des participants.

Aucune œuvre ne sera renvoyée avant réception des frais d'affranchissement (chèque ou virement).

Les participants étrangers recevront un relevé d'identité bancaire de Felletin Patrimoine Environnement qui assurera le renvoi de leur œuvre, après un virement correspondant au montant des frais de retour.

### RETRO-PLANING

Envoi des candidatures : avant le 15 mars 2017

Sélection des œuvres : 25 et 26 mars 2017

Envoi des œuvres : jusqu'au 18 avril 2017

Date d'exposition : du 24 avril au 30 avril 2017

Retour des œuvres : à partir du 5 mai 2017

Felletin Patrimoine Environnement

Place Quinault 23500 FELLETIN

Tél. 05 55 66 54 60 – [felletinpatrimoine@gmail.com](mailto:felletinpatrimoine@gmail.com)

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU FEUTRE - FELLETIN**  
**PARTICIPATION À L'EXPOSITION-CONCOURS**  
**« FEUTRE & MATIÈRES EN RÉSONNANCE »**

**Fiche d'inscription**

Nom / Name :

Vous êtes/ You are :  Créateur     Artisan     Designer     Amateur

Adresse / Address:

N° de Siret :

N° téléphone fixe :

N° téléphone portable :

Adresse E-mail :

Site Internet :

**FICHE TECHNIQUE DES OEUVRES / TECHNICAL DESCRIPTION OF THE WORKS**

OEUVRE / WORK

TITRE / TITLE :

DIMENSIONS / DIMENSIONS	Hauteur cm / Height in cm	Largeur cm / Width in cm	Longueur cm / Length in cm	ø cm / ø in cm	poids kg / Weight in kg

MATERIAUX (laine et autres matériaux)/ MATERIALS (wool and other materials) :

TECHNIQUES (préciser nuno, feutre à l'aiguille...)/ TECHNIQUES (specify nuno felt, needle felt,...) :

**PRIX DE L'OEUVRE** (*incluant commission de 30 %*) / PRICE OF THE WORK :

**PRESENTATION DE L'OEUVRE ET INTENTION ARTISTIQUE** / PRESENTATION OF THE WORK AND DETAILING  
BACKGROUND NOT :